

Réouverture au public des "deux plateaux" restaurés, dites Colonnes de Buren

Communiqué
de presse



Samedi 9 janvier 2010 les palissades de travaux au Palais Royal vont tomber pour donner à voir les colonnes de Buren rénovées. Après quelques mois de travaux, les parisiens et touristes du monde entier pourront à nouveau profiter de cette œuvre monumentale créée en 1986 par Daniel Buren.

La restauration des "deux plateaux" a été initiée à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2008 ; la maîtrise d'ouvrage a été assurée par le Service national des travaux, et son financement a fait l'objet d'un mécénat de compétence de 0,5 M€ apporté par l'entreprise Eiffage et réalisé par sa filiale « Forclum » pour un budget global de restauration de 5,8 M€.

L'objectif de cette restauration était de restituer les qualités esthétiques d'origine de l'œuvre et également de restaurer le bon fonctionnement des équipements techniques (dispositifs d'éclairage, fontainerie) qui en font partie intégrante.

Le revêtement de surface (asphalte) a été intégralement repris afin de restaurer son étanchéité. Afin d'assurer un meilleur écoulement des eaux, Daniel Buren a accepté que la partie centrale de l'installation soit rehaussée de quelques centimètres. Le réseau de circulation d'eau et le dispositif de fontainerie ont été entièrement repris. L'ensemble de l'installation électrique a été rénové et un nouveau dispositif d'éclairage totalement encastré a été mis en place en surface. L'éclairage bleuté des parties visibles des circulations d'eau en sous-sol a été restitué. L'ensemble des colonnes a été restauré, avec remplacement des matériaux lorsque cela était nécessaire. L'opération a inclus des améliorations indispensables à la sécurité du public (résistance des caillebotis) et à la pérennité des ouvrages (garde-corps surplombant les fontaines, plus grande rigidité assurée aux bandes de marbres quadrillant la plateau).

Cette œuvre décriée par certains lors de son inauguration est devenue depuis un exemple emblématique de l'intégration réussie d'une commande publique contemporaine dans un lieu patrimonial. Aux voitures d'un parking disgracieux ont succédé avec bonheur les colonnes sur lesquelles les touristes se font photographier.

Contacts presse

Département de l'information et de
la communication
01 40 15 80 55
service-de-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

Paris, le 6 janvier 2009